UE 14

Terre et société Mini-projet

Projet N°12

La sobriété dans la construction passe(ra)-t-elle par le réemploi?





Clara Cotty, Antonin Franck, Matthieu Lamarle, Aymeric Le Potier, Raphaël Tribot

Introduction

Le secteur du bâtiment est le plus gros producteur de déchets en France et en Europe, ainsi que le plus grand consommateur de matières premières non renouvelables comme le sable. Le réemploi pourrait permettre de diminuer l'impact carbone du BTP en augmentant la durée de vie des matériaux, réduisant ainsi les déchets et le besoin de ressources. Réemployer des matériaux de construction demande une logistique particulière et un modèle économique nouveau. C'est donc un véritable défi pour les différents acteurs du secteur.

Définitions

D'après l'article L541-1-1 du Code de l'environnement, le réemploi est "l'ensemble des opérations par lesquelles des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus"

La sobriété énergétique est la diminution de la consommation d'énergie par des changements de modes de vie et de production, ainsi que par des transformations sociales.

La sobriété matérielle est la diminution de notre empreinte matérielle, en consommant moins de matières premières.

Les déchets sont des matériaux rejetés comme n'ayant pas une valeur immédiate ou laissés comme résidus d'un processus ou d'une opération.

Démolition

Exemple du Grand Paris:

déchets en 2020

- Objectifs : Réduction de 50%

déchets, valorisation de 70% des

- Rechargements des tunnels et

mortier de bourrage doivent être

composés d'au moins 40% (en

masse) de matériaux issus du

réemploi (terres excavés)

Utilisation importante d'énergie et émission de gaz à effet de serre

> **Extraction des** ressources naturelles

> > Réemploi :

- Coordonner les acteurs

(plateformes de réemploi)

- Problématique des

quantités de matériaux

disponibles

-Sensibiliser les acteurs

-Concevoir les bâtiments

pour que leurs matériaux

puissent être réemployés

Plateformes spécialisées dans le réemploi (CircleUp, Backacia,..) qui répertorient les matériaux disponibles

Construction

Production de déchets dont 90% est valorisé (recyclage notamment) si on déconstruit et 48 à 64% sinon

Le bâtiment c'est



Maître d'ouvrage: c'est le commanditaire

'de la construction/ des travaux à effectuer.

Exemple: Plaine Commune région Seine

Maître d'œuvre: c'est celui qui est chargé

de l'exécution et réalisation des travaux

sur un chantier. Exemples : Société du

Grand Paris, Eiffage, Saint-Gobain,

- Une pratique sobre : - Économie d'énergie car on utilise des objets déjà fabriqués (même réparer est moins énergivore que construire)
- Tout ce qui n'est pas un déchet permet une sobriété matérielle

Saint-Denis.

Vinci,...



Matériaux et équipements

- Propriétés attendues (thermiques, mécaniques,...)
- Durée de vie
- Le moins cher possible

Maître d'ouvrage :

- Choisit quels matériaux seront réemployés
- Public ou privé
- Poussé par la législation ou par leurs convictions personnelles

Gestion:

- Besoin d'espaces dédiés au réemploi sur les chantiers de déconstruction - La durée des chantiers
- est allongée par le réemploi - Besoin de compétences en logistique et stockage : formation aux techniques du réemploi (réalisation de
- tests techniques sur les matériaux réemployés; adaptation à une nouvelle façon de fournir les matériaux)

Recyclage

- Réemploi moins énergivore que le
- recyclage (pas besoin de remise en forme) - Recyclage beaucoup plus important (90%
- de ce qui est déconstruit est recyclé)
- Le béton concassé utilisé comme remblai pour les routes est considéré comme du recyclage.

Défis techniques et économiques du réemploi

鼺

Maître d'œuvre : - En général, le réemploi coûte plus cher que le neuf : besoin d'ingénierie et de logistique en plus. - En pratique, cela peut

passer d'aucun surcoût à un prix multiplié par 2 ou 3 - 50 % du coût du réemploi est lié au stockage et à la logistique



Exemple:

572 m de chemin de câble réutilisés par VINCI : prix triplé par rapport au neuf Mais entre 700 et 1600 teqCO₂ économisées : 1 à 2 aller-retours Paris New-York en avion



Incinération et enfouissement

des déchets :

- Objectif descendre à 30% pour

les commandes publiques - ex : seul 20 % du plastique est recyclé en France, contre 26 % pour l'UE

Trop de bâtiments

Déconstruction :

démolis, même si tendance à la réhabilitation et à la déconstruction. La fin de vie des bâtiments doit être étudiée avant construction.



Une nécessité de réemployer : - Transporter des matériaux lourds sur de grandes

VINEI

- distances coûte cher ⇒ besoin d'un réemploi local - Exemple : le processus de fabrication des pièces métalliques est long et les coûts du transport ont explosé : VINCI Constructions se met à réutiliser des chemins de câbles
- Dès qu'il y a une pénurie sur un matériau, on essaye de le réemployer (dalles de faux-plancher par ex)
 - Tensions géopolitiques ont un impact sur les matériaux



Législation et assurance

Le réemploi face à la loi et l'assurance

- Technique non courante ⇒ statut spécial - Assurance : réemploi surtout pour ce qui ne génère pas de sinistres (portes, cacheprises par ex) ⇒ équipements de sécurités peu réemployés par ex
- Problème de traçabilité des matériaux réemployés ⇒ problèmes d'assurance et techniques
- A qui appartient le matériau réemployé ? Au maître d'ouvrage, à l'entreprise de déconstruction?

La législation qui soutient le réemploi

- Les nouvelles législations ont permis le développement du réemploi comme la réglementation environnementale 2021 (Décret n°2021-254, article 58, loi AGEC) entrée en vigueur le 1 janvier 2021 qui impose aux acheteurs publics d'acquérir des biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou
- comportant des matières recyclées, selon des proportions fixées par type de produits (entre 20% et 40%).
- Des labels comme HQE incitent les acteurs du bâtiment à faire du réemploi.



Changer de paradigme

Changer l'économie de la construction (i):

- être prêt à "perdre du temps" pour produire moins de CO₂ - le raisonnement "cela coûte plus cher" n'est pas absolu, les prix peuvent varier à l'avenir

Changer l'économie de la construction (ii):

- dans le système classique, plus on achète plus on a d'avantages : il faut repenser cela avec le réemploi

Changer notre rapport aux ressources :

-sortir d'une logique consumériste en n'accaparant pas d'autres ressources mais utiliser ce qui est déjà disponible.

-se soustraire à une logique de productivité purement humaine. -remettre en question nos façons de construire et d'habiter

Conclusion:

Les matériaux et équipements de réemploi coûtent moins chers car ils nécessitent moins de transformation, mais l'ingénierie et la logistique les rendent souvent plus cher que le neuf. Ainsi, le réemploi ne deviendra viable que si on optimise ces deux facettes et que l'on change de point de vue sur l'économie de la construction.

- Benoît J et Destombes L : Optimiser et massifier le réemploi de matériaux, faisabilité d'une coordination technique et d'un centre de ressources : rapport de Bellastock pour la DHUP, 2019

- Kabirifar K, Mojtahedi M, Wang C, Tam VWY: Construction and demolition waste management contributing factors coupled with reduce, reuse, and recycle strategies for effective waste management: A review, : Journal of Cleaner Production, 2020

-Simay P: Le réemploi comme ressource première: Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère, 2020 - Entretien avec Patrick LASCOUX : vice-président d'Est Ensemble







 Le recyclage dans le BTP : https://batiadvisor.fr/recyclage-btp/ Wikipedia: Sobriété énergétique: https://fr.wikipedia.org/wiki/Sobri%C3%A9t%C3%A9 https://fr.wikipedia.org/wiki/Sobri%C3%A9t%C3%A9 https://fr.wikipedia.org/wiki/Sobri%C3%A9t%C3%A9 - Entretien avec Sophia AISSI OUABI, cheffe de projet en économie circulaire chez VINCI Constructions - ADEME : Acier : https://bilans-ges.ademe.fr/documentation/UPLOAD_DOC_FR/index.htm?acier.htm - Gouvernement : Déchet du bâtiment : https://www.ecologie.gouv.fr/dechets-du-batiment - Société du Grand Paris : kit de l'économie circulaire : https://kiteconomiecirculaire.societedugrandparis.